



Saleilles

INFOS

MARS 2019 N° 142

UNE SECONDE SIRÈNE D'ALERTE EN CAS DE CRISE

Une nouvelle sirène d'alerte de la population est désormais installée sur le toit de la mairie afin de compléter le dispositif qui était limité à une seule sirène positionnée au château

d'eau. Cette seconde sirène d'alerte permettra de garantir la couverture de tout le territoire saleillenc en cas de crise.



PERMANENCE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019 pour les élections européennes du dimanche 26 mai 2019. Le 31 mars étant un dimanche, une

permanence sera assurée en mairie, le samedi 30 mars 2019 de 9h30 à 11h30 (se munir de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

INTERROGATION DE SA SITUATION ÉLECTORALE

Suite à la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU), une nouvelle télé procédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale est désormais accessible sur le site "service-public.fr" à la rubrique "Papiers-Citoyenneté" et à l'onglet "Élections". Tout électeur qui le souhaite peut accéder à ce service afin de se renseigner

sur la commune et le bureau de vote où il est inscrit. Si toutefois l'électeur n'est pas reconnu par cette application ou que des informations lui semblent erronées, celui-ci sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur le même site

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le Parlement Européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les états membres de l'union Européenne. En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai 2019. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai. Le nouveau parlement européen sera composé de 705 membres. Le nombre de sièges est réparti entre les états membres en fonction de leur population. La France en comptera 79. En France, les membres du parlement européen sont élus sur les listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. En tant que citoyen européen, il vous appartient de voter pour l'Europe que vous souhaitez. Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement Européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours

des 5 prochaines années. Le Parlement Européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Conditions à remplir pour voter le 26/05/2019 :

- Être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- Être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre état membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de son droit de vote en France et dans son état d'origine ;
- Être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les français établis hors de France) ;
- Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 31 mars 2019 sur Internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter - cettefoisjevote.eu



COLLABORATION ÉTROITE ENTRE LA COMMUNE ET LA GENDARMERIE

BILAN DES FAITS DÉLICTEUX SUR SALEILLES

Au début du mois de février 2019, la ville a été victime de vols nocturnes perpétrés dans plusieurs habitations en cours de construction. Les propriétaires de ces chantiers ont perdu divers outillages et matériels onéreux, suscitant indignation et ras-le-bol rapidement exprimés sur les réseaux sociaux. Ce sont greffés à ces vols, des dégradations de véhicules dans les nouveaux lotissements des quartiers nord de la ville.

La police municipale, en collaboration avec la gendarmerie de Cabestany, avec l'accord de M. le Maire, a aussitôt réagi à ces faits en organisant des patrouilles de surveillance nocturne. Cette réorganisation fut payante car celle a permis d'identifier un fourgon impliqué dans les pillages des chantiers. Les informations recueillies ont de suite été transmises à la gendarmerie de Cabestany qui, après enquête, a identifié le propriétaire du véhicule et a procédé à son arrestation ainsi qu'à celle de ses complices.

Ce travail de prévention et de lutte contre ces vagues de délinquance est peu connu des saleillencs..

Il va de soi que l'on ne peut communiquer immédiatement en pareil cas afin de garantir l'efficacité de l'action menée mais sachez que, tant pour la mairie, que pour la police municipale, ou pour la gendarmerie, notre priorité est de garantir votre sécurité.

La preuve en est l'installation des nombreuses caméras de vidéo-protection sur la commune. Ce système a permis l'in-

terpellation d'individus coupables d'un home-jacking à Saleilles. En visionnant les vidéos de la nuit du cambriolage, la police municipale a relevé l'immatriculation d'un scooter qui appartenait à l'un des malfrats, a fourni ces informations à la gendarmerie qui a immédiatement menée les investigations nécessaires. Depuis son installation, la vidéo-protection a permis de solutionner de nombreux faits commis dans la commune.

Mais la coopération entre la police municipale de Saleilles et la brigade de gendarmerie de Cabestany ne s'arrête pas là. En effet, les policiers municipaux sont quotidiennement requis par les militaires de la gendarmerie pour obtenir du renseignement essentiel à leurs enquêtes. De plus, d'autres missions sont régulièrement menées en étroite collaboration comme des contrôles de vitesse et des opérations anti-délinquance.

Dans le même cadre, la municipalité a récemment signé une convention avec l'État et la gendarmerie afin de mettre en place sur la commune le système de "Participation citoyenne".

Il convient de souligner néanmoins qu'une sécurité optimale des biens et des personnes ne pourra pas être assurée sans votre participation active. Chacun d'entre nous se doit d'être vigilant (fermeture des portes, volets et baies vitrées, mise sous alarme de l'habitation, signaler les véhicules et les individus suspects...).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ANIMATIONS DU MOIS D'AVRIL

Exposition de l'atelier de l'association "Peinture Indigo" du 08/04 au 27/05/19. Découvrez les tableaux de notre club saleillenc sur le thème des ANIMAUX !

• Jeudi 04/04/19 et 18/04 à 14h30 : les goûters littéraires autour des lectures à Voix Haute de Martine (adultes)

• Mercredi 10/04/19 à 17h30 : Atelier /dédicace : entrez dans le monde de la BD :

Carbone vous fera découvrir son métier ainsi que les différentes étapes de création d'une BD. Séance de dédicaces pour ceux qui le souhaiteront autour de rafraîchissements.

Sur inscription (tout public, dès 8 ans)

• Samedi 13/04/19 à partir de 10h30 : les histoires des

Bouts d'Choux avec Géraldine (0/3 ans - Inscription gratuite)

• Samedi 27/04/19 à partir de 10h30 : les histoires des Bouts d'Choux avec Sandrine (0/3 ans - Inscription gratuite).



PRATIQUE : A l'entrée du gymnase, une « Boîte retour » a été installée sous le préau afin de vous permettre de restituer tous les documents empruntés lorsque la bibliothèque est fermée.

A NOTER : FERMETURE de la bibliothèque du mardi 30/04/19 au samedi 04/05 inclus.

INFORMATION CONCERNANT LA PROSPECTION DES HABITANTS DE LA COMMUNE

La société "NATIONALE ELECTRIQUE" informe la population saleillencque que les personnes suivantes :

- GIMENEZ Mickael - DROUEN Julien
- EL OUADRHIRI Sidfine - BONNIN Olivier
effectueront pour la période du 01/03/2019 au 01/04/2019

de la prospection/démarchage sur votre commune auprès des administrés sous la forme de "certificat électrique".

Ces personnes seront munies de leur carte professionnelle ainsi que de leur pièce d'identité.



UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE À VILLENEUVE DE LA RAHO

La Direction Valorisation des Déchets et de l'Espace Public de la Communauté Urbaine a le plaisir de vous informer qu'une nouvelle déchetterie intercommunale ouvrira ses portes **le 18 mars 2019 sur la commune de Villeneuve de la Raho, RD 8, lieu-dit «Les Sallèses».**

Nous vous précisons que l'actuel badge d'accès en déchetterie sera également utilisable sur ce site.

La Direction Valorisation des Déchets et de l'Espace Public de PMM reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au : **04 68 08 63 40.**

PARTICIPEZ AU PROJET "MOBILITÉS 2030" DE "PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE"

Dans le cadre de l'élaboration du "Volet Déplacements" du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et en complément de la concertation technique dans le cadre d'études thématiques (Schéma communautaire des Modes Actifs, Restructuration du Réseau de bus Sankéo ...), la Communauté Urbaine organise plusieurs rendez-vous pour donner la parole aux acteurs publics et privés, ainsi qu'à ses habitants.

Ces ateliers sont ouverts à tous, après inscription obligatoire (30 places). Pour tout renseignement, nous vous invitons à vous rendre sur le lien suivant :

<https://www.perpignanmediterraneemetropole.fr/single-post/2018/01/16/Le-Plan-Local-dUrbanisme-intercommunal-Deplacements-PLUi-D> pour contribuer dès-à-présent au Projet Mobilités Objectif 2030.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

LE CLUB INFORMATIQUE DE SALEILLES

En concertation avec la Mairie, le Club Informatique de Saleilles propose gratuitement deux ateliers ponctuels aux Saleillencs.

• Un atelier «**Simulation Déclaration d'Impôts**» se déroulera dans les locaux du Club au 2, rue Jules Ferry au cours du mois d'avril. Il permettra de découvrir les modalités de connexion au site des Impôts puis d'effectuer

une simulation de déclaration fictive.

• Le Club propose également une réunion de sensibilisation sur «**Les dangers inhérents à l'utilisation d'Internet**».

Renseignements et inscriptions au club le vendredi de 9h30 à 11h30 ou téléphoner au : 06 50 55 13 97.

"ANDRÉ BASCOU CHANTE JEAN FERRAT"

Le dimanche 28 avril à 16h30 aura lieu un concert à la salle polyvalente de la mairie de Saleilles. Ce spectacle de chansons françaises sera donné sous l'égide de la municipalité, au profit de l'Association "ICD AFRIQUE", dont la responsable à Saleilles est Chantal Noguès.

Cet organisme s'investit pour aider les femmes et les enfants africains.

En première partie de soirée, Jean Bérard chantera Nino Ferrer, Michel Fugain. Ensuite interviendra Jean-Pierre Millet avec un répertoire Daniel Guichard, Gilbert Bécaud. Il sera suivi de Guy Rampelle, spécialiste de Michel Jonasz.

Yvon Trouillet terminera la première partie avec des chansons d'Henri Salvador et de Claude Nougaro.

La deuxième partie sera exclusivement consacrée à Jean Ferrat. André Bascou interprétera avec son charme habituel, les plus grands succès du poète d'Entraignes.

Ces "chanteurs du cœur" interviendront bénévolement pour vous faire passer une agréable soirée dont le profit sera intégralement reversé à l'association "ICD AFRIQUE".

Pour cette soirée, les billets seront vendus sur place avant le concert. Tarif d'entrée : 10 euros.

L'ASSOCIATION DES A.C.P.G. C.A.T.M. DE SALEILLES

Vous êtes fils ou fille, petit-fils ou petite-fille d'un combattant de toutes les guerres en tant que descendant et vous êtes désireux de transmettre les valeurs de nos aînés ; alors rejoignez notre association créée en 1945.

Sachez que tous ceux qui ont été en Algérie pendant la période de 1962 à 1964 et qui ont 4 mois de présence

là-bas en tant qu'OPEX, peuvent prétendre à la carte de combattant.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Valentin GARCIA - 8, rue Vauban à Saleilles - Tél : 04 68 22 66 87.

ANNONCE

MICRO CRÈCHE "LES MOMENTS ENCHANTÉS"

INSCRIPTIONS 2019-2020

Depuis 3 ans, dans la zone d'activités Parc "Sud Roussillon" près de Calicéo, la micro-crèche "Les Moments Enchantés" accueille les jeunes enfants de Saleilles et de ses alentours (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00). Une équipe constituée d'auxiliaires de puériculture, d'une éducatrice et d'une directrice, encadre chaque jour un petit groupe d'enfants (10 maximum) dans un cadre chaleureux et coloré, répondant aux exigences de sécurité liées à l'accueil d'enfants de moins de 4 ans. Tout au long de la semaine, des activités d'éveil, de découverte, de manipulation... sont proposées aux enfants. Parmi ces activités: des animations en anglais avec une personne anglophone et des temps de

lecture ou de musique, appelés «mamies-lectures», dans le cadre d'un projet intergénérationnel mis en place avec la résidence senior "Claricia". Déjà se profile la rentrée de Septembre lors de laquelle les plus grands vont aller à l'école pour la première fois ! Des places vont donc se libérer et la directrice est à la disposition des familles intéressées pour les renseigner et enregistrer l'inscription de leur enfant.

Micro-crèche "Les Moments Enchantés" – 2 Rue des Fenouillèdes – 66280 SALEILLES
04.68.89.17.58 – contact@les-moments-enchantes.fr – www.les-moments-enchantes.fr

UNE NOUVELLE BOULANGERIE À SALEILLES

Située dans la **zone artisanale au 4 rue Ferdinand-de-Lesseps** à Saleilles, la boulangerie pâtisserie de Jean-Philippe Sage, 38 ans, marié et père de deux enfants, vient d'ouvrir. Il s'agit de sa deuxième enseigne "Castor et Pollux", la première se trouvant à Perpignan. Il propose du pain bio, à l'épeautre, au barbu du Roussillon et des viennoiseries

maison. Sans oublier une gamme de sandwiches, pizzas, salades, café bio, confitures pour les gourmands. Et il ne travaille qu'avec des produits frais. L'enseigne est par ailleurs dépositaire de l'Indépendant.

La boutique est ouverte de 6h30 à 20h, tous les jours, 7 jours sur 7.

UN NOUVEAU COMMERÇANT PRÉSENT SUR LE MARCHÉ

POUR VOTRE BIEN ÊTRE, BASÉ SUR LA SANTÉ CELLULAIRE

Face aux multiples agressions connues de notre monde moderne, notre santé vacille silencieusement mais sûrement. La société SYNERCELL vous propose des compléments alimentaires de haute qualité, validé par un comité scientifique reconnue internationalement.

Mme Valérie Calvet sera heureuse de vous faire une présentation des produits SYNERCELL tous les samedis, place du marché de 8h00 à 13h00 ou par téléphone au : 06 62 27 96 10.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

► **VIDE-GRENIER** de l'association des parents d'élèves : dimanche 7 avril, toute la journée, salle polyvalente de la mairie.

► **INSCRIPTION SCOLAIRES** : lundi 8 avril et Vendredi 12 avril, de 9 heures à 11 heures 30, salle polyvalente de la mairie.

► **EXPOSITION DE TABLEAUX** : Madame COMBLE expose ses peintures à la Chapelle Saint-Etienne du vendredi 19 avril au Dimanche 28 avril.

► **CONCERT** au profit de l'association "ICD Afrique" : dimanche 28 avril à 16 h 30, salle polyvalente de la mairie.

► **CÉRÉMONIE DU 8 MAI** : mardi 8 Mai, départ du cortège devant la Mairie à 11 heures ;

► **EXPOSITION DE TABLEAUX ET SCULPTURES** des Associations " Terre et Création " et " Peinture Indigo " : du mardi 14 Mai au dimanche 19 mai, salle polyvalente de la Mairie.

► **EXPOSITION** des œuvres des Associations " Les Tricotines " et " Atelier Loisirs Créatifs " : samedi 18 mai de 9 heures à 18 heures, salle Grégoire.

► **ELECTIONS EUROPÉENNES** : dimanche 26 mai 2019.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

► **LES GOÛTERS LITTÉRAIRES** autour des lectures à Voix Haute de Martine (adultes), Jeudi 04/04/19 et 18/04 à 14h30.

► **LES HISTOIRES DES BOUTS D'CHOUX** avec Géraldine, Samedi 13/04/19 à partir de 10h30 (0/3 ans - Inscription gratuite).

► **LES HISTOIRES DES BOUTS D'CHOUX** avec Sandrine, Samedi 27/04/19 à partir de 10h30 (0/3 ans - Inscription gratuite).